

RÉPONSE AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA COMMISSION GORDON—DISTRIBUTION DES EXEMPLAIRES

Question n° 83—M. Dufresne:

1. Combien d'exemplaires du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada ont été imprimés?
2. Quel est le prix d'un exemplaire?
3. Combien d'exemplaires ont été distribués gratuitement?
4. Les exemplaires sont-ils expédiés le jour même où on reçoit la demande?

Réponse de l'hon. Roch Pinard (secrétaire d'État):

1. Édition anglaise ... 10,000 exemplaires
Édition française .. 2,500 exemplaires
2. \$2.00.
3. Édition anglaise 900 exemplaires
Édition française 334 exemplaires
4. Après que le rapport a été déposé sur le bureau de la Chambre, et compte tenu des exemplaires disponibles, oui.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA COMMISSION GORDON—CÔÛT D'IMPRESSION

Question n° 84—M. Dufresne:

1. Combien a coûté l'impression du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada?
2. L'Imprimerie nationale a-t-elle un mode d'établissement du prix de revient semblable à celui dont se servent les maisons de commerce?

Réponse de l'hon. Roch Pinard (secrétaire d'État):

1. \$15,950.00.
2. Oui, un mode analogue à celui prescrit pour les établissements de commerce par l'industrie de l'imprimerie américaine.

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES TRAITEMENTS

Question n° 86—M. Low:

1. Combien de fonctionnaires sont à l'emploi de la Commission canadienne du blé?
2. Quels sont leurs traitements?

Réponse de M. Dickey, adjoint parlementaire, au nom du ministre du Commerce:

Les employés de la Commission canadienne du blé ne sont pas fonctionnaires d'État. Ils sont à l'emploi de la Commission moyennant des traitements qui correspondent à ceux que versent d'autres organismes qui s'occupent de la vente de céréales. Ce serait donc nuire à la bonne marche de la Commission que de publier les traitements versés à tel ou tel de ses employés.

Le rapport annuel de la Commission du blé pour l'année-récolte 1955-1956 signale que le total des traitements versés aux membres de la Commission, au personnel administratif et autres employés se monte à \$1,921,159.48. Au 31 juillet 1956, le personnel et la direction comprenaient 723 personnes.

PRODUCTION AGRICOLE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Question n° 102—M. Balcom:

1. Quelle a été la valeur globale des denrées agricoles produites en Nouvelle-Écosse durant 1956?
2. Quelle valeur représentaient, a) la récolte de pommes, b) la production d'œufs?

Réponse de M. Dickey, adjoint parlementaire, au nom du ministre du Commerce:

1. Il est trop tôt pour qu'on puisse nous fournir ce renseignement. Toutefois, l'estimation provisoire pour 1956 du revenu net provenant de la vente des produits agricoles de la Nouvelle-Écosse s'établit à \$44,746,000.
2. Voir réponse au n° 1. a) Aucun classement séparé. L'estimation provisoire du revenu net des cultivateurs provenant de la vente des fruits en Nouvelle-Écosse au cours de la période de janvier à septembre 1956 s'établit à \$1,594,000. b) L'estimation provisoire du revenu net des cultivateurs provenant de la vente d'œufs au cours de la période de janvier à septembre 1956 s'établit à \$4,867,000.

MOUVEMENT DES NAVIRES ET DU FRET, CHAUSÉE DE CANSO

Question n° 107—M. Balcom:

Quel a été le mouvement des navires et du fret dans les écluses de la chaussée du détroit de Canso, depuis l'aménagement de la chaussée jusqu'au 31 décembre 1956 inclusivement?

Réponse de M. Dickey, adjoint parlementaire, au nom du ministre du Commerce:

Le mouvement des navires et du fret dans les écluses de la chaussée de Canso depuis qu'elle est entrée en service (2 septembre 1955) au 31 décembre 1956 a été le suivant:

Nombre de navires, 3,904; tonnage net inscrit, 280,204; tonnage des cargaisons, 81,494.

CÔÛT DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE POSTE À JONQUIÈRE ET ARVIDA

Question n° 114—M. Girard:

Quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il dépensées pour la construction des bureaux de poste de Jonquière et d'Arvida, respectivement?

Réponse de M. Bourget, adjoint parlementaire, au nom du ministre des Travaux publics:

Édifice fédéral à Jonquière, \$425,157.74; édifice fédéral à Arvida, \$238,835.89.